

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 JUIN 2023**

Convocation :

5 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze juin à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Julie GIRAUDON, Agnès
JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, et Messieurs Alain
ANDRIAU, Stéphane GIBAUT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier
LERIQUE, Emmanuel RICHALET Madame Stéphanie DUMONTET

Absents excusés : Monsieur Bastien CORDEBOIS qui a donné pouvoir à Monsieur
Stéphane GIBAUT, Monsieur Bruno MALASSET qui a donné pouvoir à Monsieur
Didier LERIQUE, Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine
BONNIN

Absents non excusés : Monsieur Jérôme BREGEARD, Madame Françoise GONNET
Et Monsieur Alain PLIQUE

Secrétaire : Madame Marie-Thérèse KACZMAREK

**DEL-2023-45 : DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LE PROJET DE TRAVAUX DE
SECURISATION DE L'ARRET DE BUS ROUTE DE CULAN**

Madame le Maire rappelle le dossier présenté le 3 avril dernier concernant les travaux à envisager
pour cet arrêt de bus jugé dangereux par le chauffeur. Des procès- verbaux avec des
préconisations de travaux ont été transmis par les services de la Région. Une demande de
subvention sera déposée auprès de la Région, avec un montant minimum de 1000 € à respecter.

Coût des travaux (signalétique verticale et signalétique horizontale en enrobé à chaud) :
1 456 € HT (1747€20 TTC) ; subvention possible jusqu'à 70% soit 1019.20 € environ et un reste
à charge pour la commune de 728 € environ.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet et le plan de
financement proposé, **SOLLICITE** une subvention auprès de la Région et **CHARGE** Madame le Maire
d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Le secrétaire de séance



Marie-Thérèse KACZMAREK

Le Maire



Clarisse DULUC



Diffusion sur le site internet de la commune le 19 juin 2023

Accusé de réception en préfecture
018-211801725-20230614-DEL2023-45-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2023

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 JUIN 2023**

Convocation :

5 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze juin à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Julie GIRAUDON, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBault, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Emmanuel RICHALET Madame Stéphanie DUMONTET

Absents excusés : Monsieur Bastien CORDEBOIS qui a donné pouvoir à Monsieur Stéphane GIBault, Monsieur Bruno MALASSENET qui a donné pouvoir à Monsieur Didier LERIQUE, Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN

Absents non excusés : Monsieur Jérôme BREGEARD, Madame Françoise GONNET
Et Monsieur Alain PLIQUE

Secrétaire : Madame Marie-Thérèse KACZMAREK

DEL-2023-46 : DEMANDE D'ACHAT D'UNE PORTION DE TERRAIN

Monsieur Alain ANDRIAU, adjoint au Maire en charge des finances, fait part au conseil municipal du mail en date du 9 mai 2023 de l'entreprise CARTONNAGES FRANCHE, sollicitant, afin de pouvoir fournir l'accès réglementaire aux véhicules d'incendie et de secours :

- la possibilité d'acheter une bande de terrain communal à proximité du dernier bâtiment construit (situé dans la future ZAC rue des Socques)
- l'autorisation de stabiliser l'accotement communal le long de Bricomarché

Il rappelle la décision prise par le conseil municipal le 15 septembre 2016, de vendre le terrain à l'entreprise au prix de 6€50 TTC le m² et que les frais de bornage, de raccordement aux réseaux et d'installation d'une réserve incendie seront à la charge de l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec **15 voix POUR** et **1 abstention (Christine BONNIN)** **APPROUVE** la proposition de vendre un morceau de terrain au prix de 6€50 TTC le m², que les frais de bornage, de raccordement aux réseaux et d'installation d'une réserve incendie soient à la charge de l'entreprise et **CHARGE** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Le secrétaire de séance



Marie-Thérèse KACZMAREK

Le Maire



Clarisse DULUC



Diffusion sur le site internet de la commune le 19 juin 2023

Accusé de réception en préfecture
018-211801725-20230614-DEL2023-46-DE
Date de réception préfecture : 16/06/2023

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 JUIN 2023**

Convocation :

5 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze juin à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Julie GIRAUDON, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAUT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Emmanuel RICHALET Madame Stéphanie DUMONTET

Absents excusés : Monsieur Bastien CORDEBOIS qui a donné pouvoir à Monsieur Stéphane GIBAUT, Monsieur Bruno MALASSENET qui a donné pouvoir à Monsieur Didier LERIQUE, Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN

Absents non excusés : Monsieur Jérôme BREGEARD, Madame Françoise GONNET
Et Monsieur Alain PLIQUE

Secrétaire : Madame Marie-Thérèse KACZMAREK

DEL-2023-47 : DEVIS DE L'ONF POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN AU BOIS DE LA BOUCHAILLE

Monsieur Didier LERIQUE, adjoint au Maire en charge des travaux, présente le bilan de la vente de bois pour la cession de bois à particuliers 2022/2023 ; le montant total des recettes est de 3420 €, et pour rappel les recettes des affouages 2021/2022 étaient de 1197 €.

Il indique que des travaux d'entretiens sylvicoles sont à prévoir conformément à la convention de prescriptions 2020-2039 signée avec l'ONF . Un devis a été présenté par l'ONF pour un montant total de 6390€30 (7029€34) consistant en des travaux de broyage de végétation ligneuse de fort diamètre ou rémanents, et des travaux d'entretien de cloisonnement d'exploitation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le devis d'entretien de l'ONF.

Le secrétaire de séance



Marie-Thérèse KACZMAREK

Le Maire


Clarisse DULUC


Diffusion sur le site internet de la commune le 19 juin 2023

COMMUNE D'ORVAL

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 JUIN 2023**

Convocation :

5 Juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze juin à 19 heures 15,
Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle des actes,
sous la présidence de Madame Clarisse DULUC, Maire.

Présents : Mesdames Clarisse DULUC, Christine BONNIN, Julie GIRAUDON, Agnès JUIF, Marie-Thérèse KACZMAREK, Marie-Ange MATHIOT, et Messieurs Alain ANDRIAU, Stéphane GIBAUT, Michel JACQUIN, Jean-Marc LEMMET, Didier LERIQUE, Emmanuel RICHALET Madame Stéphanie DUMONTET

Absents excusés : Monsieur Bastien CORDEBOIS qui a donné pouvoir à Monsieur Stéphane GIBAUT, Monsieur Bruno MALASSET qui a donné pouvoir à Monsieur Didier LERIQUE, Madame Laurie LEFEBVRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BONNIN

Absents non excusés : Monsieur Jérôme BREGEARD, Madame Françoise GONNET
Et Monsieur Alain PLIQUE

Secrétaire : Madame Marie-Thérèse KACZMAREK

DEL-2023-48 : DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE D'UN LOGEMENT SOCIAL

La SA France Loire demande l'autorisation de vendre un logement social, type 4, situé 8 rue du 11 novembre, dont le prix de vente envisagé est de 80 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** la SA France Loire à vendre un logement social, situé 8 rue du 11 novembre, au prix indiqué.

Le secrétaire de séance



Marie-Thérèse KACZMAREK

Le Maire



Clarisse DULUC



Diffusion sur le site internet de la commune le 19 juin 2023